

Mairie d'Orange
Direction Affaires Scolaires / Animation Sport Loisirs

PROJET PEDAGOGIQUE
Accueil de Loisirs Périscolaire de Mistral
Année 2015/ 2016

L'Accueil de Loisirs fonctionne pendant la période scolaire, dans les locaux municipaux du groupe scolaire de Mistral.

Les enfants sont accueillis dès leur scolarisation en maternelle, jusqu'en dernière année d'élémentaire.

L'organisateur :

Mairie d'Orange
Place Clémenceau
84100 Orange

L'équipe pédagogique est composée de fonctionnaires territoriaux et d'agents non titulaires :

1 directeur BAFD
3 animateurs BAFA
1 animateur BPJEPS
3 ATSEM
2 ARSE

L'objectif principal

L'équipe d'animation s'attache à offrir un moyen de garde éducatif aux parents, un lieu d'éveil, de découverte, d'apprentissage, où l'on se structure et se socialise, un lieu sécurisant et agréable où l'on apprend à grandir.

A travers les NAP, la commune d'orange propose des activités à caractère, sportif, artistique, culturel et ludique, non obligatoires, visant à favoriser l'épanouissement des enfants, à développer leur curiosité intellectuelle et à renforcer leur plaisir d'apprendre à l'école.

Les objectifs pédagogiques

Favoriser la socialisation :

→ Apprentissage de différentes règles de vie établies avec les enfants et l'équipe d'animation (respect de soi et des autres).

Favoriser la communication et les échanges :

→ Mettre en place des temps de discussion, d'écoute, d'échange.
→ Favoriser les activités qui développent la coopération, l'entraide, la communication.

Favoriser l'épanouissement :

→ Être à l'écoute pour mieux adapter le fonctionnement, les activités en fonction des besoins et des envies.

- Aménager des espaces adaptés aux âges, aux activités.
- Laisser la possibilité à l'enfant de faire ses propres choix.

Favoriser l'expression et l'imaginaire:

- Mise en place d'animations qui développent différents type d'expression.

Les locaux / les espaces extérieurs

- une salle d'activité
 - une salle de motricité.
 - salle de restauration maternelle et primaire
 - une cour primaire avec un préau.
 - un terrain multi jeux.
 - une cour maternelle avec des jeux extérieurs
 - des sanitaires.
- } dans un
} préfabriqué

Pour les NAP utilisation des classes primaire et maternelle, de deux salles de motricités, d'une bibliothèque.

Le fonctionnement

Les horaires d'accueil :

Le matin : 7 h 30 à 8 h 20
 NAP : de 15h00 à 16h30 (les lundis et jeudis)
 Le soir : 16 h 30 à 18 h 30

Le matin :

Accueil échelonné : l'animateur et l'ATSEM reçoivent les enfants accompagnés de leurs parents. Des espaces sont aménagés : lecture, jeux, dessins, ludothèque. L'enfant choisit son activité et commence sa journée calmement.

Les enfants d'âge maternel sont accompagnés par l'ATSEM dans leur classe respective.

NAP :

15h00 : sortie des classes

Les enfants sont encadrés par des animateurs ou intervenants placés sous la responsabilité du directeur de l'accueil de loisirs périscolaire.

Appel nominatif et quantitatif des enfants.

15h00 à 15h20 : jeux libres/temps informel

15h20 à 16h20 : activités proposées suivant un planning établi

16h30 : départ des enfants non-inscrits à l'accueil de loisirs. Ils sont accompagnés au portail par les animateurs pour les élémentaires. Concernant les maternelles, ils sont récupérés par les familles dans l'école.

Le soir :

A la sortie des classes ou des NAP, les enfants sont pris en charge par l'équipe et accompagnés au restaurant scolaire. Un goûter est servi par les ARSE de 16h30 à 17h00.

De 17h00 à 18h30 : des activités sont proposées en attendant l'arrivée échelonnée des parents.

Les animations

Les activités sont proposées selon les mois, les saisons, les thèmes ou à la demande de l'enfant.

- activités manuelles : peinture, découpage, collage, modelage.
Apprendre à l'enfant à créer et manipuler différents objets et matières.
- activités physiques et artistiques : musique, danse, théâtre
Apprendre à coordonner différents mouvements au son de la musique, éveil musical...
- en extérieur : jeux de ballons, de raquettes, jeux collectifs.
Apprendre à jouer en collectivité, à partager et à connaître et respecter les règles de jeux.

Journée à thème :

- fêtes de fin d'année (organisation d'un loto)
- carnaval : ALSH/école (décoration-réalisation du caramentran) animations autour des saisons
- fête de fin d'année ALSH/école (fabrication de décors)
- grands jeux à thème tout au long de l'année.

Durant l'année plusieurs projets communs vont être réalisés par les Accueils de Loisirs de la ville.

L'organisation de travail de l'équipe

Des réunions sont programmées régulièrement afin de réunir les animateurs des 10 Accueils de Loisirs périscolaires de la ville pour :

- créer et évaluer des projets.
- faire des bilans.
- discuter des nouvelles orientations, de la législation, de la vie quotidienne des structures.

La formation

Un plan de formation a été élaboré par la direction Affaires Scolaires/ Animation Sport Loisirs (BAFD, BAFA, AFPS, HACCP...) pour l'ensemble du personnel ATSEM, ARSE, animateurs.

Conclusion

L'équipe d'animation est garante du bon déroulement des activités et de l'application du projet qu'elle a élaboré. Celui-ci est en adéquation avec le projet éducatif de la ville.